

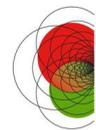


culture 21

Agenda 21 de la culture

Éducation, culture et
citoyenneté

LUCINA JIMÉNEZ



23 avril 2014

La Commission Culture de l'association mondiale Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU) est une plateforme de villes, d'organisations et de réseaux qui resserrent la relation entre les politiques culturelles locales et le développement durable. Elle utilise l'Agenda 21 de la culture comme document fondateur. Elle favorise les échanges d'expériences et améliore l'apprentissage mutuel. Elle véhicule les messages des villes et des gouvernements locaux sur les enjeux culturels mondiaux. La Commission Culture est présidée par Lille-Métropole, coprésidée par Buenos Aires, Montréal et Mexico ; Angers, Barcelone et Milan en sont vice-présidentes.

Cet article a été commandé dans le cadre de la révision de l'Agenda 21 de la culture (2013-2015) et contribue également aux travaux de la Taskforce mondiale des gouvernements locaux et régionaux sur l'agenda de développement post-2015 vers Habitat III (2016).

Cet article est publié dans le site web www.nouvel.agenda21culture.net et disponible en français, anglais et espagnol. L'article peut être reproduit gratuitement, à la condition expresse de citer comme source « Agenda 21 de la culture – la Commission culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) ». L'auteur est le responsable du choix et de la présentation des faits exposés dans ce texte ainsi que des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de CGLU et n'entraînent aucun engagement de sa part.

Éducation, culture et citoyenneté

LUCINA JIMÉNEZ

Docteure en Sciences anthropologiques. Consultrice en politiques culturelles, éducation et culture dans des villes d'Amérique latine, d'Europe et d'Afrique. Membre de la Banque d'experts de l'UNESCO sur la gouvernance de la culture pour le développement, du Groupe de spécialistes latino-américains en Éducation artistique, Culture et Citoyenneté de l'OEI ainsi que de la chaire Unesco de Politiques culturelles et Coopération internationale de l'Université de Girona. Elle a dirigé le Centre national des Arts de Mexico. Elle a coordonné le Portefeuille d'initiatives d'éducation en arts et médias pour la citoyenneté démocratique de l'OEA. Elle est directrice du Consortium international Arte y Escuela A.C. et auteure de livres et d'essais

L'un des enjeux contemporains du présent et du futur durables des villes réside dans la création de nouvelles formes de coexistence dans la diversité et de coresponsabilité citoyenne dans la gestion de la vie publique et de la vie privée. Il n'est pas hyperbolique de dire que de la capacité de nos villes à créer des environnements sains d'apprentissage, de coexistence et de culture de la paix et de participation sociale aux sujets d'intérêt commun dépend la possibilité d'entrevoir un futur prometteur.

Au XXI^{ème} siècle, les villes vivent de nouvelles réalités qui nous poussent à créer des scénarios novateurs et d'inclusion liés aux politiques publiques de gestion locale de l'éducation et de la culture, orientés vers la recherche du développement durable. Nous sommes les acteurs et les témoins de nouvelles tensions et contradictions au sein des formes de cohabitation, de l'émergence de nombreuses formes d'intolérance, violence sociale, racisme et même xénophobie parmi différentes communautés, le tout entraînant des problèmes d'intégration, d'inclusion des peuples autochtones, minorités ethniques et populations migrantes en général, ainsi que l'affaiblissement potentiel de l'usage partagé de l'espace public, la création d'environnements scolaires soumis à diverses tensions ou à des situations critiques au cœur des quartiers ou entre les quartiers.



Un futur prometteur pour les villes dépend de notre capacité à créer des environnements sains d'apprentissage, de coexistence, de participation et de culture de la paix

Les nouvelles expériences culturelles vécues par les habitants des villes dans un monde interdépendant, hautement influencé par les migrations, la technologie et les réseaux sociaux, sont l'expression d'une grande transformation de toutes les dimensions de la vie. Face à ces situations, il est nécessaire de créer de nouvelles politiques qui favorisent l'exercice des droits culturels entre les citoyens et une conscience renouvelée de la participation aux sujets d'ordre public.

L'éducation et la culture dans des environnements faits de diversité, ambigüité et incertitude, de goûts esthétiques éphémères ou de pratiques culturelles multi-médiatiques, nécessitent le développement de nouvelles compétences citoyennes où l'éducation puisse acquérir une base solide et une orientation culturelle, où la culture ne soit pas seulement synonyme de promotion de liens entre producteurs et consommateurs de biens et services culturels mais plutôt de valeurs éthiques et de participation à la vie culturelle.

De nombreuses villes démarrent avec des avancées significatives, obtenues sous l'égide des orientations des programmes de Villes éducatrices ou Villes de la connaissance. Elles ont développé des pratiques démocratiques d'accès aux biens et services culturels et ont également créé des espaces ou des infrastructures qui suscitent la créativité parmi différentes communautés. Beaucoup a été fait aussi dans la formation des responsables culturels, conscients de l'importance de la durabilité des processus dans lesquels ils s'impliquent. Cependant, plusieurs initiatives ne sont pas allées au-delà de la considération du citoyen comme faisant partie d'un public assidu ou sensible à l'offre culturelle, car il est encore perçu comme une minorité, comme l'ont constaté une majorité d'études de consommation culturelles réalisées par de nombreux gouvernements locaux.

La culture ne peut pas seulement être synonyme de promotion de liens entre producteurs et consommateurs mais plutôt de valeurs éthiques et de participation à la vie urbaine

Aujourd'hui, il faut aller plus loin afin d'obtenir une participation citoyenne plus forte dans ces infrastructures. C'est ainsi que l'impulsion de politiques, programmes et processus qui articulent éducation et culture vers la citoyenneté prendra tout son sens dans l'Agenda 21 de la culture des années à venir.

La formation à la citoyenneté démocratique fait partie d'une nécessité sociale de nos villes pour la création d'environnements d'apprentissage partagé et responsable, afin de susciter une implication plus forte du citoyen à la vie culturelle mais aussi pour stimuler de nouveaux styles, schémas et formes de participation sociale aux sujets d'ordre commun à la coexistence urbaine, à la gestion des environnements scolaires, l'écologie et la conservation des ressources naturelles, en plus de la gestion des ressources de patrimoine local qui peuvent être non seulement une richesse symbolique mais aussi une source de bien-être susceptible d'être géré avec un regard vers le futur durable, c'est-à-dire avec une participation sociale forte, à partir de l'encouragement à l'innovation, sous la perspective de protection de l'environnement et sans mettre en danger les ressources naturelles d'une population urbaine croissante.

Les écoles reflètent les différentes façons de comprendre la lecture et l'écriture du monde, le poids des cultures audiovisuelles, les nouvelles formes d'apprentissage et de création des connaissances à partir de la science, des arts et de la technologie, en plus des formations que propose l'éducation de base. La crise vécue dans de nombreuses villes par les écoles où se forment les adolescents et les jeunes n'est pas gratuite, ceux-ci comprennent le monde à partir de cultures radicalement différentes de celles de leurs enseignants et de leurs parents.

Intégrer une dimension culturelle à l'éducation dans les villes est indispensable. Les systèmes éducatifs réunissant des millions d'enfants, d'adolescents et de jeunes font face à des défis de grande envergure, depuis la décentralisation et la formulation de contenus qui puissent répondre aux caractéristiques culturelles de chaque région en passant par la nécessité d'encourager les politiques linguistiques de la diversité, de prendre en compte les cultures infantiles et juvéniles qui convergent dans les salles de classe, de fonder le sentiment d'appartenance et la construction d'une identité ouverte au monde, afin de parvenir au maintien de la scolarité et à la réussite scolaire.

Élargir les possibilités citoyennes de se rapprocher et de participer à l'éducation aux arts, à la culture audiovisuelle et numérique et aux sujets d'appropriation sociale du patrimoine culturel et naturel, sera l'élément clé d'une culture ouverte au changement, capable de promouvoir la participation à la culture contemporaine et également de détruire les barrières qui aujourd'hui sont à l'origine de nouvelles formes d'exclusion culturelle. En particulier, l'éducation à l'art est aujourd'hui une porte d'entrée fondamentale à l'exercice des droits culturels, surtout lorsqu'elle détient une orientation éducative et promotrice d'une conscience et du respect envers la diversité culturelle et esthétique des enfants, des adolescents et des adultes. Elle doit cependant être accompagnée d'une forte dose d'éducation interculturelle et pour la paix.

Les politiques urbaines doivent aller au delà des infrastructures. L'impulsion de politiques, programmes et processus qui articulent éducation et culture est nécessaire

Porter une attention spéciale à la formation sensible et des émotions des générations actuelles et nouvelles d'enfants, adolescents et adultes à travers les arts et l'éducation interculturelle est une tâche qui nous réserve des résultats significatifs dans l'affirmation des identités, la construction de nouveaux espaces sociaux de créativité et d'inclusion, non seulement pour ceux et celles qui désirent être artistes, mais aussi pour tous les citoyens, y compris ceux qui vivent avec certains handicaps. L'art par rapport aux sujets transversaux du développement, sans dénaturiser son sens esthétique et artistique, ouvre un domaine d'opportunités dont les villes doivent profiter.

Les nouveaux domaines d'impulsion de l'Agenda 21 de la culture ouvrent à des politiques, programmes et projets qui créent l'expérience et l'apprentissage pour l'acceptation et même la promotion de différentes expressions des diversités, en plus de donner un sens culturel aux processus éducatifs ou à la gestion des services et espaces publics.

Mettre l'accent sur le lien entre programmes culturels et éducatifs et formation à la citoyenneté peut contribuer à ouvrir les espaces pour favoriser la présence constante ou intermittente de mouvements de jeunes, ethniques, fruit de la diversité esthétique, à donner une connotation positive aux conflits intergénérationnels entre les personnes maintenant des racines culturelles ancrées dans les valeurs du XXème siècle ou à ceux qui ont transité de façon naturelle vers les paradigmes de l'ère d'internet et leur conscience dans les pratiques culturelles et les nouvelles formes de compréhension des rencontres entre les personnes à travers la technologie. Cela peut également créer de nouvelles façons d'entrer en relation depuis la perspective de genre et sur la configuration de nouvelles identités qui entrent parfois en conflit.

Ceci crée alors une nécessité de mêler la dimension culturelle aux processus éducatifs, que ce soit au sein ou en dehors des écoles, tout comme la nécessité de stimuler des stratégies d'inclusion sociale et culturelle. Et cela suppose un changement dans les façons de concevoir les politiques culturelles au niveau local, afin de mettre une nouvelle dimension culturelle au centre de nombreux programmes de développement, prévention sociale et éducation, afin que l'effet éducatif et culturel des actions s'étende en direction du développement durable.

La gouvernance et les changements que requiert la participation sociale à la lumière de la coresponsabilité entre société civile et gouvernements locaux supposent une nouvelle conscience qui va au-delà des droits civils de suffrage, et qui modèlent une conscience de la citoyenneté basée sur l'affirmation d'un nouveau sentiment d'appartenance et d'engagement envers les communautés, les villes, l'espace public et la paix, à partir de l'auto-responsabilité, la conscience que toute une ville peut être rendue meilleure si les citoyens assument leurs droits et leurs obligations.

Toute une ville peut être rendue meilleure si les citoyens assument leurs droits et leurs obligations

Le lien entre éducation et culture constitue en ce sens un des sujets centraux de l'Agenda 21 de la culture, qu'il est nécessaire de développer comme base du développement local, en considérant l'éducation au sens large et pas uniquement en prenant en compte l'école et en considérant également la culture à partir d'une vision qui implique l'élargissement des significations et formes de relations entre les personnes et des personnes avec l'environnement.

Ces nouveaux domaines peuvent inclure, parmi les autres propositions des villes déjà apportées au dialogue : a) le développement de la dimension culturelle dans l'éducation de base ; b) l'éducation aux arts à l'école et dans la vie en communauté ; c) l'éducation au patrimoine pour le développement durable ; d) l'éducation à l'utilisation des outils numériques ; e) l'usage éducatif de l'espace public ; f) l'usage éducatif des moyens de communication ; g) la formation de capital social pour la gestion de la culture et l'éducation dans les environnements communautaires ; h) la stimulation de la culture et de l'éducation dans les domaines du développement social, de la prévention de la violence, de l'écologie et autres questions transversales.

Développer ce programme et d'autres types de programmes qui mettent en avant l'éducation, la culture et la formation à la citoyenneté donne la possibilité d'envisager de façon plus créative les défis actuels de gouvernance vécus par les villes, car ils créent des environnements propices à l'établissement de nouveaux scénarios de collaboration entre société et gouvernement au niveau local. La stimulation du sentiment d'appartenance et l'identité des différents groupes sociaux dans leur environnement naturel, scolaire, urbain etc. peut être fondamentale pour promouvoir le rétablissement de la cohabitation, le développement des usages différents des infrastructures ou promouvoir la récupération collective de certains quartiers et espaces publics.

Le lien entre éducation et culture (au sens large les deux domaines) constitue un des sujets centraux pour un vrai développement local durable

Plusieurs villes ont avancé dans cette direction et leur expérience peut être collectée, systématisée et partagée. Dans plusieurs villes, les gouvernements locaux ont développé des programmes d'éducation et de culture de formation à la citoyenneté, auxquels viennent s'ajouter les efforts des organisations de la société civile qui se sont introduites efficacement dans les programmes et projets avec cette orientation. L'identification de bonnes pratiques peut, en ce sens, s'avérer fondamentale afin d'enrichir les processus locaux mais aussi de stimuler la coopération et le dialogue entre les villes.

Parvenir au développement de cette perspective dans l'Agenda 21 de la culture requiert également la création de nouveaux schémas de gouvernance au niveau local. Auparavant le culturel provenait presque exclusivement des ministères ou secrétariats à la culture, mais l'initiative peut désormais provenir d'autres secteurs avec lesquels il faut travailler en entamant un dialogue interculturel pour chercher un ordre institutionnel qui promeuve la collaboration, la coproduction et le cofinancement de ces programmes.

Il faut créer des nouveaux schémas de gouvernance au niveau local. Auparavant le culturel provenait presque exclusivement des ministères ou secrétariats à la culture, mais l'initiative peut désormais provenir de la société civile

Ainsi, nous pourrions trouver des municipalités intéressées à la création de processus d'éducation et de culture liés à la réhabilitation de l'environnement, à la cohabitation saine, au combat contre les délits et beaucoup d'autres domaines du développement. En ce sens, il convient de souligner l'importance de la création de systèmes conceptuels partagés sur lesquels se base la création de protocoles communs où le culturel et l'éducatif construisent la citoyenneté, mais où la dimension culturelle maintient son sens novateur et sa capacité d'éducation pour la vie.

De même, dans les domaines où l'éducation au patrimoine et l'éducation aux arts sont amenées à promouvoir de nouveaux scénarios de coexistence et de dialogue interculturel, il sera nécessaire que les gouvernements locaux se servent des expériences internationales déjà mises en œuvre dans les villes au Mexique, en Colombie, au Venezuela, au Brésil, au Canada ou en Afrique du Sud, République dominicaine, Uruguay et autres pays.

Il ne fait aucun doute que si l'Agenda 21 de la culture se développe selon des scénarios plus complexes, les avancées des différentes villes, de la société civile et des divers groupes sociaux rendent également possible l'avancement significatif selon cette perspective. Les nouvelles ressources technologiques permettent de socialiser, former et partager de façon beaucoup plus efficace qu'auparavant.

Dans le cadre de la mondialisation, ces nouvelles façons d'agir des gouvernements locaux, des citoyens, des organisations de la société civile et des différents groupes sociaux, parmi lesquels se détache le nouveau rôle des artistes, éducateurs, responsables et enseignants, nous mettent face au défi de renforcer les compétences citoyennes de participation, les aptitudes de dialogue interculturel et une nouvelle perspective d'exercice des droits culturels au sein d'une vision de reconnaissance de la diversité culturelle et de l'inclusion sociale.

Nous avons le défi de renforcer les compétences citoyennes de participation, les aptitudes de dialogue interculturel et l'exercice des droits culturels

Propositions

1. Développer la création de nouvelles capacités dans les domaines de l'éducation, de la culture et du développement social des gouvernements locaux afin d'identifier et promouvoir les programmes de formation de l'éducation et de la culture inclusifs dans des environnements de proximité territoriale.
2. Stimuler l'apparition de nouveaux programmes d'éducation et de culture dans des infrastructures laissées à l'abandon ou là où il est possible de transformer l'orientation de l'offre culturelle pour lui donner un sens éducatif.
3. Encourager la participation des enfants, des adolescents et des jeunes aux programmes de créativité et apprentissage interculturel pour qu'elle soit formative et non pas uniquement réceptive de l'offre artistique et culturelle.
4. Identifier et promouvoir les bonnes pratiques qui se développent au niveau local, national et international en ce qui concerne l'éducation, la culture, la formation à la citoyenneté démocratique.
5. Encourager le développement de programmes et projets culturels à composante éducative et formative dans des zones où il faut stimuler la cohabitation saine et le dialogue interculturel.
6. Développer des programmes d'éducation aux arts pour la coexistence et la formation à la citoyenneté au niveau territorial, en particulier dans les écoles publiques pour enfants, adolescents et jeunes, dans les centres communautaires et civiques, dans les espaces dédiés au développement social, entre autres.
7. Développer de nouvelles formations directes et à distance, sur les compétences interculturelles, la cohabitation dans la diversité et l'éducation à la paix entre les responsables, les enseignants, les artistes et les techniciens, les programmeurs et directeurs d'infrastructures au niveau local et municipal.
8. Promouvoir l'utilisation de l'espace public à travers des actions et des environnements culturels et d'éducation aux arts pour favoriser les processus d'inclusion sociale, de cohabitation saine et de rencontre interculturelle et intergénérationnelle.
9. Stimuler l'apparition de nouvelles formes de création, production et interaction artistiques qui impliquent les communautés urbaines, les jeunes, les écoles et autres types d'espaces avec pour objectif de créer des nouvelles formes de dialogue entre l'offre artistique et la population.
10. Développer des programmes de coopération et de coproduction internationales ainsi que des réseaux de collaboration afin d'encourager la mobilité des responsables, enseignants, artistes et communautés d'apprentissage pour ce type de projets d'éducation et de culture au niveau local.



agenda21culture.net



 **CGLU**
Cités et Gouvernements
Locaux Unis



Montréal 

